

Commune du littoral charentais, Bourcefranc Le Chapus est bordée à l'ouest par une façade maritime de 13 kilomètres favorable au développement des métiers de la mer.

Bourcefranc- Le Chapus doit sa configuration actuelle à son implantation sur ce qui était une presqu'île au Moyen- âge et au colmatage des golfes de la Seudre et de Brouage qui la bordait durant cette période. Ainsi de nos jours, on trouve des marais, des terres cultivées et quelques vignes de chaque côté de la partie urbanisée .

Quelques bois et forêts occupent actuellement des terres dites «hautes».Le « marais de Mérignac » au nord de la commune est un site où d'anciens marais salants ont été reconvertis en prairies pour l'élevage et en claires pour l'ostréculture et plus récemment pour la pénéculture (crevette impériale des marais charentais). La diversité de la faune et de la flore est un enchantement pour les promeneurs.

Les moulins étaient associés à une maison meunière, des pièces de terre et de vignes.

Celui de la plataine (construit durant le XVIIème siècle) possède un quereux (en patois charentais, espace commun à plusieurs propriétaires) avec son timbre (bac pour abreuver les animaux) et son puit à poulie.

Les Amis du Moulin de la plataine.

En 2003, la municipalité de Bourcefranc Le Chapus achète le moulin et la maison meunière située à proximité, une association est créée afin de le remettre en état de fonctionnement et de le faire visiter.



Bourcefranc Le Chapus (17560)

Le moulin de la plataine



Un patrimoine « Agricole » en « Terre Marine »



Bourcefranc Le Chapus: Une origine agricole dès les XI^e et XII^e siècles

La puissante et influente Abbaye-aux-Dames de Saintes avait presque toutes ses possessions sur le tracé de l'ancienne voie romaine qui aboutissait sur une presqu'île face à l'île d'Oléron. Sur celle-ci était établie la paroisse de Saint-Pierre-de-Salles (ville de Marennes de nos jours et nom de son église).

L'Abbaye aux dames y voit l'opportunité d'exploiter cet espace stratégique qui était fréquenté depuis l'Antiquité.

Des terres y furent concédées à des paysans afin d'être mises en valeur. Celles-ci étaient principalement couvertes de forêts. Des grands travaux de défrichement furent encouragés dès la seconde partie du XI^e siècle par des moines défricheurs. Les paysans se regroupèrent pour former un **village terrien**.

Une exonération de taxes leur fut accordée, et par ce privilège, un **bourg-franc** vit le jour. Ce bourg-franc de l'époque médiévale prit par la suite le nom de **Bourcefranc**.

Dès le Moyen-âge, on voit apparaître des moulins à vent pour permettre d'exercer la meunerie autrement qu'avec des moulins hydrauliques.

Principe de fonctionnement:

Les ailes du moulin:

Le système Berton: Système qui permet grâce à ses planches de bois coulissantes de régler de l'intérieur du moulin la surface déployée en fonction de la force du vent grâce à un ensemble de couronnes dentées et de leviers et par un système mécanique de contrôler la vitesse de rotation.



L'orientation du toit en fonction de la direction du vent se fait de l'extérieur grâce à un grand levier appelé « Guivre ».

La guivre pouvait être tractée par un âne qui s'arrêtait à l'abri du vent, derrière le moulin ce qui maintenait les ailes face au vent.



Du sac de grain au sac de farine:

Le grain est versé dans une **trémie** puis acheminé au 2^e étage par un système de godets .



Une 2^e **trémie** achemine le grain vers les **meules** qui sont recouvertes par un ensemble de pièces de bois.

Les meules sont constituées de roche: la meulière, altération de calcaire et de marnes lacustres.



Après avoir transité par un système de **bluterie** pour séparer la farine des impuretés (1^{er} étage), celle-ci arrive dans l'**ensachoir** pour être prête à la livraison.